

Master 1 Droit de l'environnement

Responsables pédagogiques : Laurent Fonbaustier et Raphaël Brett

Nom - Prénom.....N° Etudiant

Tél.Email(prénom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Etudiant redoublant : oui ☐ non ☐

Enseignements	Semestres	Choix	ECTS	CM	TD	Evaluations		Seuil de compensation
						Session 1	Session 2	
BCC1. Maîtriser le droit de l'environnement			24	130	15			10/20
Introduction générale au droit de l'environnement	1		6	30	15	ECT	ET	7/20
Grands défis de l'environnement 1	1		3	20		ET	ET	7/20
Droit international des espaces et de l'environnement	1		3	30		ET	ET	7/20
Grands défis de l'environnement 2	2		6	20		ET	ET	7/20
Approfondissement thématique du droit de l'environnement	2		6	30		ET	ET	7/20
BCC2. Maîtriser le droit public général			24	210	60			10/20
Droit et crises	1		2	30		ET	ET	7/20
Droit des fonctions publiques	1		3	30		ET	ET	7/20
1 TD au choix (UE obligatoires) :								
Droit public de l'économie	1	☐ TD	3 / 5	30	15	ET / ECT	ET	7/20
Droit de l'urbanisme	1	☐ TD	3 / 5	30	15	ET / ECT	ET	7/20
2 UE au choix :								
Droit des collectivités territoriales	2	☐	4	30	15	ECT	ET	7/20
Droit et contentieux constitutionnel	2	☐	4	30	15	ECT	ET	7/20
Droit des relations extérieures de l'Etat	2	☐	4	30	15	ECT	ET	7/20
1 UE au choix :								
Droit de la culture	2	☐	3	30		ET	ET	7/20
Contrat et marchés publics en Europe	2	☐	3	30		ET	ET	7/20
BCC3. Développer ses compétences professionnelles			12	18	30			10/20
Anglais 1*	1		3		15	ECI		7/20
Projet professionnel 1	1		2	9		ECI		7/20
Anglais 2*	2		3		15	ECI		7/20
Projet professionnel 2	2		2	9		ECI		7/20
UE Libre (à préciser)	Annualisé		2	Selon l'UE		VSN		
TOTAL ANNUEL			60	358	95			

*Possibilité de continuer à étudier en plus une LV2 (allemand, espagnol ou chinois avancé **sans obtention d'ECTS**. Voir le département des langues.

Modalités de contrôle des connaissances

ECT : Evaluation continue et terminale :

- Session 1 : 50% note contrôle continu + 50% note examen de fin de semestre.
- Session 2 : 100% note d'examen de session 2.

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

Master 1 Droit de l'environnement

Responsables pédagogiques : Laurent Fonbaustier et Raphaël Brett

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

VSN : Validation sans note. Le résultat est « admis » ou « défaillant ».

BCC : bloc de compétences et de connaissances

Conditions de validation de l'année de Master 1 :

- Chaque BCC doit être validé (moyenne égale ou supérieure à 10/20 et « Admis »),
- Pas de compensation entre les BCC ;
- La compensation des UE est possible au sein de chaque BCC.
- Les UE évaluées en VSN doivent avoir le résultat « Admis ».

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay) via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative à l'université Paris-Saclay) et avoir pris connaissance du [Règlement des études ainsi que des modalités* particulières applicables à ce contrat pédagogique](#) consultables sur le site.

Date et signature de l'étudiant